

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC DE CORRECTION

Assemblée publique de consultation Projet de règlement numéro 1100-180

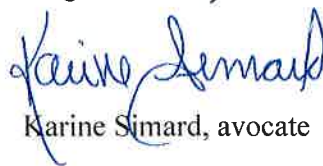
Une erreur s'est glissée dans le paragraphe 1 de l'avis public de consultation publié le 17 octobre dernier, notamment à la date de la séance.

On aurait dû lire :

1. QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi **24 octobre 2022**, à 19h30, à la salle du conseil, sise au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny, sur un projet de règlement, lequel a été adopté à la séance du 3 octobre 2022.

Fait à Montmagny, ce vingtième jour du mois d'octobre deux mille vingt-deux.

La greffière,



Karine Simard, avocate